

## DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET 2026

### DELIBERATION DEL-2026-05/n°03

Le mardi 19 mai 2026 à 10h00, le Conseil d'Administration légalement convoqué le lundi 4 mai 2026, s'est réuni à la Mairie de Bougneau, sur proposition du Président, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Alexandre GRENOT, Maire des Gonds.

COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS			
TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Alexandre GRENOT, Maire des GONDS Président	Présent	Isabelle BERTIN, Conseillère municipale de COURCON	
Marie-Danielle GIRAudeau, Maire de FONTAINES-D'OZILLAC 1 <sup>ère</sup> Vice-Présidente	Présente	Laurent MORICHON, Maire de TESSON	
Laurent BOUILLÉ, Maire de SONNAC 2 <sup>ème</sup> Vice-Président	Excusé – Pouvoir à M. GRENOT	Françoise DURAND, Maire-Adjointe de BUSSAC-SUR-CHARENTE	
Sylvie MARCILLY, Conseillère municipale de FOURAS 3 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	Présente	Denis ROUYER, Maire de LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN	
David BAUDON, Maire de LA JARRIE 4 <sup>ème</sup> Vice-Président	Présent	Joëlle BOULON, Maire d'ARCES-SUR-GIRONDE	
Ornella TACHE, Maire-Adjointe de PAILLÉ	Présente	Gérard BOUHIER, Maire de TAUGON	
Maud MAINGOT, Maire de SOUBRAN	Excusée – Pouvoir à M. BAUDON		
Monique RIVIÈRE, Elue du CA du CDG17	Excusée	Gilles GAY, Maire d'AIGREFEUILLE D'AUNIS	
Jean-Marie TONNEAU, Maire de BOUGNEAU	Présent	Marie BASCLE, Maire des MATHES	
Renée BONNEAU, Elue du CA du CDG17		François VENDITTOZZI, Maire de VILLEDoux	
Julien MOUCHEBOEUF, Maire de MONTGUYON	Excusé – Pouvoir à Mme GIRAudeau	Anne DRIBAUT, Maire-Adjointe de SAINT-AIGULIN	
Olivier MARTIN, Maire de CORME-ECLUSE	Excusé – Pouvoir à M. CHATELIER		
René ESCLOUPIER, Conseiller municipal d'AUMAGNE		Suzanne FAVREAU, Maire de SIECQ	
Catherine DESPREZ, Elue du CA du CDG17	Excusée	Mikaël MOINET, Maire de NIEUL-LES-SAINTEs	
Jean-Michel CHATELIER, Maire de MEURSAC	Présent		
Annick THIBAUT, Elue du CA du CDG17	Excusée – Pouvoir à Mme MARCILLY	Patrick RAYTON, Maire de LA COUARDE-SUR-MER	
Alain FOUCHER, Elu du CA du CDG17	Excusé	Isabelle TARDY, Maire de CLION-SUR-SEUGNE	
Myriam DEBARGE, Maire-Adjointe de SAINT-JEAN-D'ANGELY		Didier ROBLIN, Maire d'YVES	
Simon VILLARD, Elu du CA du CDG17		Catherine LEJEUNE, Maire-Adjointe de SAINT-TROJAN-LES-BAINS	
Marie-Line CHEMINADE, Conseillère déléguee de la CDA de Saintes	Excusée – Pouvoir à M. TONNEAU	Jean-Claude GODINEAU, Président de la CDC Vals de Saintonge	
Jean-Pierre SERVANT, Elu du CA du CDG17		Corinne ETOURNEAU, Présidente du SIPAR de Burie / Matha / Saint-Hilaire	
Lise MATTIAZZO, Vice-Présidente de la CDC de Haute-Saintonge	Présente	Gérard PONS, Président du Syndicat mixte du Port de Commerce de Rochefort / Tonny-Charente	

COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS NON AFFILIÉS ADHÉRENTS AU SOCLE COMMUN			
TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Nadine DAVID, Maire-Adjointe de ROYAN	Présente		
Marylise FLEURET-PAGNOUX, Elue du CA du CDG17	Excusée	Caroline CAMPODARVE-PUENTE, Maire-adjointe de ROCHEFORT	
Isabelle GIREAUD, Administratrice du CCAS de Rochefort	Excusée – Pouvoir à Mme DAVID	Laurence PADROSA, Administratrice du CCAS de Rochefort	
Denis MOALLIC, Elu du CA du CDG17		Danièle CARLIER MIZRAHI, Administratrice du CCAS de La Rochelle	
Chantal GUIMBERTEAU, Conseillère départementale	Présente		
Brigitte DESVEAUX, Conseillère départementale	Excusée		

\* Assistait à la réunion en visioconférence

\*\* Assistait à la réunion sans pouvoir de vote (titulaire présent)

Mme Marie-Danielle GIRAudeau assurait les fonctions de Secrétaire de séance.

MEMBRES EN EXERCICE :	28
MEMBRES PRESENTS :	10
NOMBRE DE POUVOIRS :	07
NOMBRE DE VOTANTS :	17

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

M. Sylvain POULARD, Payeur départemental

Mme Nathalie PARLANT, Directrice du CDG17

Mme Corinne LARRÈRE, Assistante de Direction du CDG17

M. Adrien DUBOIS, Responsable Pôle Ressources du CDG17

**DECISION MODIFICATIVE N°1**  
**BUDGET 2026**  


---

**DELIBERATION**  
**DEL-2026-05/n°03**

**Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,**

Précisant que certains ajustements d'articles budgétaires sont nécessaires afin de tenir compte des besoins prévisionnels suivants :

- L'achat d'une prestation de sensibilisation pour les agents et les élus du CDG à la nouvelle norme européenne NIS2 relative à la sécurité informatique, pour un montant de 3 000 € au compte 6042 « achats de prestations de services »
- L'extension pour une année de la garantie matérielle des deux serveurs principaux du système d'information du Centre de gestion, pour un montant de 2 480 € au compte 6156 « maintenance »
- La souscription d'une prestation de maintenance du bastion qui protège les accès au système d'information du CDG, pour 1 100 € au compte 6156 « maintenance »
- L'ajustement de la prestation globale d'infogérance du système d'information, pour un montant de 16 000 € supplémentaires, au compte 6156 « maintenance »
- La souscription d'une prestation de maintenance des boîtiers du pare-feu WatchGuard, pour un montant de 5 380 €, au compte 6156 « maintenance »
- La révision du tarif d'abonnement à l'utilisation de ce même bastion, pour un montant supplémentaire de 2 070 € au compte 65811 « Droits d'utilisation – informatique en nuage »
- L'achat de licences Windows pour les serveurs du système d'information du CDG, pour un montant de 10 000 € en investissement au compte 2051 « concessions et droits similaires », entraînant l'annulation pour le même montant de la dépense relative au droit annuel d'utilisation de licences Windows Server initialement prévue au budget primitif au compte 65811 « Droits d'utilisation – informatique en nuage »

<b>Désignation</b> <b>Chapitre - Article - (libellé)</b>	<b>Section de fonctionnement</b>		<b>Section d'investissement</b>	
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
F- 011 – 6042 (Achats prestations de services) <b>Opération réelle de fonctionnement</b>	+ 3 000,00 €			
F- 011 – 6156 (Maintenance) <b>Opération réelle de fonctionnement</b>	+ 24 960,00 €			
<b>TOTAL chapitre 011</b>	<b>+ 27 960,00 €</b>	<b>+ 0 €</b>		

DEL-2026-05/n°03

F- 65 – 65811 (Droits d'utilisation – informatique en nuage) <b>Opération réelle de fonctionnement</b>	- 7 930,00 €			
<b>TOTAL chapitre 65</b>	- 7 930,00 €	+ 0 €		
I- 20 – 2051 (Concessions et droits similaires) <b>Opération réelle d'investissement</b>			+ 10 000 €	
<b>TOTAL chapitre 20</b>			+ 10 000,00 €	+ 0 €

Que le montant des dépenses de la section de fonctionnement prévu au budget primitif de l'exercice 2026 serait augmenté de 20 030,00 €, pour atteindre un total 23 752 567,77 € ;

Que le montant des dépenses de la section d'investissement prévu au budget primitif de l'exercice 2026 serait augmenté de 10 000,00 €, pour atteindre un total 1 328 163,53 € ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :**

- Adopte la décision modificative n°1 telle que susvisée.

**Rapport n°03**

**Délibéré le 19 mai 2026**

Fait à La Rochelle, le 19 mai 2026.

**Le Président**



**Alexandre GRENOT**